

Le Canada français vit par ses oeuvres : la Saint-Jean-Baptiste vue par le journal *Le Droit*, 1950-1960

Marc-André Gagnon

Numéro 35, printemps 2013

Les journaux des communautés francophones minoritaires en Amérique du Nord

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026407ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026407ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagnon, M.-A. (2013). Le Canada français vit par ses oeuvres : la Saint-Jean-Baptiste vue par le journal *Le Droit*, 1950-1960. *Francophonies d'Amérique*, (35), 79–92. <https://doi.org/10.7202/1026407ar>

Résumé de l'article

Les activités entourant la Saint-Jean-Baptiste ont joué un rôle déterminant dans l'affirmation des francophones en Outaouais en leur donnant l'occasion de se rassembler et d'exprimer leur fierté. Cet article propose une étude des cahiers spéciaux publiés par le journal *Le Droit* lors de cette fête annuelle. Par les éditoriaux, les articles et la publicité, ces cahiers témoignent des représentations symboliques de l'événement et de l'engagement des acteurs sociaux impliqués dans sa réalisation, que ce soit les organisateurs ou les annonceurs. Notre étude met en lumière le rôle de la presse dans la construction et la diffusion des discours entourant la fête nationale.

Le Canada français vit par ses œuvres :
la Saint-Jean-Baptiste vue par
le journal *Le Droit*, 1950-1960

Marc-André Gagnon

Université de Guelph

LE 24 JUIN 1950, des milliers de citoyens répondent à l'appel lancé par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste (SSJB) outaouaises à venir assister à un défilé patriotique dit « historique » célébrant la fête nationale des Canadiens français. Profitant des festivités entourant le 150^e anniversaire de la fondation de la ville de Hull, les organisateurs réussissent à réunir près de 52 unités composées de plusieurs organisations pour la jeunesse. Ils conçoivent également quatre chars allégoriques représentant des moments clés de l'histoire régionale. Débutant dans la basse-ville d'Ottawa, la procession traverse la rivière des Outaouais avant de se terminer sur la rive québécoise. Le lendemain, précédant l'inauguration d'une croix lumineuse au parc Columbia à Hull, se tient un grand banquet civique au Standish Hall, sous la présidence du maire Alphonse Moussette. L'orateur invité est nul autre que Louis Saint-Laurent, alors premier ministre du Canada.

Pendant que les organisateurs s'affairent au bon déroulement du programme de la Saint-Jean, une équipe de journalistes du *Droit* s'interroge sur le sens à donner à la fête. L'éditorialiste Camille L'Heureux croit que la mobilisation populaire entourant le défilé permettra de « mieux connaître notre force numérique dans la région ». Il convie par le fait même ses lecteurs à une « médiation » sur l'application quotidienne des principes de vie catholique et française (L'Heureux, 1950). Ce besoin de réflexion sur la vie nationale se retrouve également chez Victor Barrette pour qui la fête offre l'occasion de se « livrer à un examen de conscience qui a toujours l'objet de connaître ses propres faiblesses et de montrer les résolutions à prendre » (Barrette, 1950). Quant à Claude Desrosiers, il exhorte ses concitoyens d'Ottawa à étudier les rouages de l'administration municipale dans le but de mieux revendiquer leurs droits (Desrosiers, 1950).

La presse joue un rôle essentiel dans la construction des représentations propres aux communautés à l'occasion des fêtes nationales et des autres célébrations visant à susciter le sentiment de fierté des Canadiens français. Cette étude propose d'effectuer un survol des cahiers spéciaux et de la couverture médiatique du journal *Le Droit* lors de la fête annuelle, entre 1950 et 1960. Les éditoriaux, les articles thématiques et même les annonces publicitaires sont des publications qui témoignent du caractère symbolique de l'événement et de l'engagement des acteurs sociaux nécessaire à sa réalisation. Il est possible d'envisager la presse comme un agent définitif de la fête nationale dans la région de l'Outaouais.

Plus qu'une simple plateforme de diffusion de l'information, les cahiers spéciaux ont permis à la communauté franco-outaouaise de se mobiliser. Ils occupèrent ainsi une place importante dans la stratégie de communication des comités organisateurs. À travers les festivités de la Saint-Jean se développent divers symboles participant à la construction identitaire et mémorielle des Canadiens français. Ne pouvant ignorer la dynamique régionale, nous allons ici mettre en lumière la solidarité entre les francophones des rives québécoise et ontarienne dans l'organisation de ces festivités. L'examen du journal *Le Droit* nous permettra de conceptualiser la région comme un espace dynamique où les pratiques culturelles transcendent la frontière provinciale.

Les historiens ont jusqu'ici étudié la Saint-Jean-Baptiste sous l'angle des commémorations et de la transformation du symbolisme qui lui est associé dans la société québécoise (Ouimet, 2011; Malausséna, 2002; Frigault et Olazabal, 2000; Boisvert, 1990). Longtemps perçue comme le symbole phare de la solidarité entre les membres de la famille canadienne-française, la fête nationale est contestée au milieu des années 1960. Les grandes ruptures institutionnelles bousculant les relations entre les communautés francophones du Canada, la territorialisation de leur identité et l'engagement grandissant des gouvernements à leur égard viendront modifier considérablement son caractère symbolique. Les études demeurent toutefois muettes sur la portée structurante de ces célébrations pour les francophones hors Québec. Hormis la thèse de maîtrise de Laurier R. Rivet (1976) qui a porté sur les festivités à Ottawa jusqu'au milieu du xx^e siècle, peu d'historiens ont exploré le sujet des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste en Ontario français. La brève étude de Marc-André Gagnon et Serge Miville (2012) est la seule offrant quelques pistes de recherche sur la question.

Notre étude s'inscrit dans un projet plus large sur les célébrations de la fête nationale en Outaouais. Il convient toutefois de tracer les limites du présent article. Nous laisserons largement de côté son volet religieux pour nous concentrer sur le discours nationaliste émanant de ces célébrations. De plus, nous ne pourrons aborder en détail la relation entre les organisateurs de la Saint-Jean-Baptiste, le réseau associatif canadien-français et le journal *Le Droit*. À ce sujet, soulignons néanmoins que Stéphane Lang (2007) a déjà exploré, dans un article sur les sections jeunesse des SSJB, la relation tumultueuse entre Victor Barrette, journaliste au journal *Le Droit* et officier influent de l'Ordre de Jacques-Cartier, avec certains membres de la SSJB d'Ottawa. Il convient de la garder à l'esprit, car nous avons affaire à un réseau de militants reposant sur des affinités personnelles, professionnelles, idéologiques ainsi que sur des structures de pouvoir. En conséquence, le rôle de la presse dans la construction et la diffusion des discours entourant la fête nationale doit tenir compte de cette dimension.

Informé et mobiliser

La parution des cahiers spéciaux dans le journal *Le Droit* s'inscrit dans un contexte politique bien particulier. Face à la montée en puissance du gouvernement fédéral et de ses initiatives visant à structurer l'économie et les programmes sociaux dans la société d'après-guerre, l'élite nationaliste sent qu'elle doit aussi se mobiliser. Elle éprouve alors le besoin d'accroître les capacités de ses associations à engager les francophones dans la défense de leurs droits. Les SSJB entrent, après 1945, dans une phase d'expansion, tant au Québec qu'en Ontario, au cours de laquelle elles se bureaucratisent et se professionnalisent (Gagnon, 2011 : 162).

Ce changement aura un impact sur les célébrations de la Saint-Jean. La période comprise entre 1950 et 1960 est particulièrement intéressante du point de vue de l'organisation des fêtes en Outaouais. C'est à cette époque que l'on voit apparaître une collaboration étroite entre les SSJB outaouaises, dont celles d'Ottawa, de Hull et d'Eastview, et la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario (FSSJBO).

C'est en mars 1949 que fut mis sur pied le premier comité de la fête nationale à l'initiative de la SSJB d'Ottawa. Cette dernière convoqua neuf sections locales afin d'étudier la possibilité d'organiser un défilé pour

l'occasion. Lors des réunions subséquentes, des délégués des SSJB de Hull et d'Eastview furent également invités, de même que des représentants de la SSJB de Montréal, afin de prodiguer des conseils techniques. Bien qu'il fût finalement décidé d'annuler le défilé de 1949, la collaboration entre les trois sociétés avait été jugée positive par leurs dirigeants. Le comité adopta sa forme définitive avec la participation récurrente des deux autres sociétés régionales l'année suivante (*Le Droit*, 1952). Comme partout ailleurs dans la province ontarienne, ces dernières sont responsables de la coordination des événements. Quant à leur fédération provinciale, elle est appelée à donner les mots d'ordre et à développer le sens de la fête plutôt qu'à organiser les célébrations proprement dites¹.

C'est ce à quoi s'affaire Jean Gélinas, président du comité organisateur en Outaouais et membre de la SSJB de Hull, qui souhaite donner une forte dimension régionale aux activités qu'il entend organiser sur le territoire des trois « sociétés sœurs ». Le comité s'adjoint un publicitaire, Charles E. Saint-Germain, qui s'occupera de promouvoir la programmation et qui agira comme agent de liaison avec les différents médias régionaux. Il est à noter que la SSJB d'Ottawa a également son propre comité de publicité sous la direction de Grégoire Farrell (*Le Droit*, 1953a). À l'heure où les SSJB professionnalisent leurs approches et collaborent avec les médias d'information dans plusieurs projets, la publication d'un cahier spécial dans le journal *Le Droit* pouvant servir de tribune aux SSJB ainsi qu'à leurs activités n'a rien d'étonnant. C'est sous cet angle qu'il faut comprendre la démarche des SSJB et non pas comme un signe de faiblesse, tel que l'avance Laurier R. Rivet (1976 : 167).

Le succès remporté en 1950 satisfait les organisateurs. Les SSJB doivent certainement cette forte mobilisation à leur capacité de transmettre efficacement l'information aux citoyens. En publiant, par exemple, l'ordre d'apparition des organismes participant aux défilés, son trajet, le programme du banquet et la liste des dignitaires assistant au feu de la Saint-Jean dans les cahiers spéciaux, le comité organisateur cherche à

¹ Roger Charbonneau, « Circulaire aux SSJB en date du 22 avril 1949 », Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (ci-après CRCCF), Fonds Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario (ci-après Fonds FSSJBO), C19-4-7. Notons que la SSJB de Hull ne fait pas partie de la fédération provinciale de l'Ontario, mais de celle du Québec. Par contre, elle fait partie du diocèse d'Ottawa.

mousser ces événements. Comme nous le verrons, la presse devient un outil donnant les mots d'ordre et des directives aux participants.

Offrir un témoignage de puissance

Rendre le peuple meilleur. Voilà la devise des SSJB de la région de l'Outaouais. La fête nationale a une valeur hautement éducative en rappelant à l'individu ses droits, mais aussi ses devoirs en tant que Canadien français. Les manifestations culturelles et patriotiques qui en découlent ont pour objectif de participer à l'édification d'un projet de société correspondant à la vision des élites nationalistes. Les fêtes sont donc une occasion d'accroître non seulement les sentiments de fierté, mais aussi la solidarité afin que les francophones soient en mesure de montrer leur esprit de corps.

Dans son message publié à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste de 1956, Waldo Guertin, président de la FSSJBO, invite ses compatriotes à sortir de leur torpeur : « Nous sommes ordinairement si préoccupés par nos tâches et si distraits par les amusements d'inventions modernes que nous négligeons parfois de collaborer afin de faire fructifier notre patrimoine national » (Guertin, 1956). Véritable élément de cohésion du groupe national, la fête du 24 juin permet de développer un discours sur la différence canadienne-française. Il s'agit du refus d'être intégré dans un ensemble canadien qui ne prendrait pas en compte l'existence, au sein d'un même État, de deux nations. On y célèbre l'appartenance à une communauté et on y rejette l'individualisme, l'abandon des traditions, le matérialisme et l'apathie. Ces mauvais sentiments guettent toujours les minorités françaises, soumises plus que partout ailleurs aux pressions de la société anglophone². Pour les combattre, la fête nationale doit faire valoir le caractère structurant et vivant de la nation canadienne-française (Malausséna, 2002 : 110). Elle doit servir de « témoignage de puissance » à la société majoritaire qui l'entoure (Guertin, 1950). Roger Charbonneau, secrétaire de la FSSJBO, partage cette opinion : « Cette fête doit revêtir un caractère tout particulier. Il faut organiser des manifestations [...] même si cela peut coûter quelques dollars. Nous démontrons notre force

² Grégoire Farell, « Circulaire du 13 mai 1960 », Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds FSSJBO, C19-4-8.

et nous serons respectés davantage par ceux qui ne partagent pas notre foi et notre langue³. »

Le défilé permet d'atteindre ce but, car il réussit à mobiliser la communauté francophone et à témoigner, à travers ses institutions et par une démonstration publique, de sa vitalité. En plus de publier l'itinéraire du défilé, la liste des groupes qui y participent et l'ordre des unités qui y figurent, le journal devient une plate-forme de mobilisation donnant aux participants de l'information et des directives à respecter (*Le Droit*, 1950a, 1950b et 1950c). En 1953, le thème proposé par la Fédération ontarienne est « nos mouvements, nos institutions, nos sociétés ». La fête de la Saint-Jean-Baptiste rend ainsi hommage au mouvement des caisses populaires, au scoutisme et à diverses autres associations lors du défilé (*Le Droit*, 1953c : 5). Les chars allégoriques portent sur des thématiques précises et mettent en évidence leurs commanditaires. Nous retrouvons, par exemple, une remorque aux couleurs du *Droit* et de CKAC, une station radiophonique de la région. « L'œuvre de la presse et de la radio est d'une importance capitale dans la survivance de notre race, de notre langue et de notre religion. Le char allégorique [...] a eu pour but de démontrer le rôle de ces deux organes de publicité dans nos foyers », peut-on lire pour l'occasion (*Le Droit*, 1953c : 1).

Le défilé permet également de souligner un événement particulier. À ce titre, celui de 1958 célèbre le scoutisme et les 40 ans de la formation de la première troupe canadienne-française à Ottawa. Une grande partie du cahier spécial de la Saint-Jean est consacrée au mouvement scout régional et à leurs dirigeants. On y traite des valeurs rattachées à ce mouvement qui vise à former les futurs chefs de la nation (Pigeon, 2011). Il faut dire que Jean Gélinas est bien au fait du dossier, puisqu'il siège au comité directeur du scoutisme (*Le Droit*, 1958a). Les membres de ce comité sont d'ailleurs des habitués du défilé. Dès 1950, le commissaire diocésain du scoutisme catholique et canadien-français, Paul McNicoll, insiste dans les pages du journal *Le Droit* sur le devoir de participation de ce mouvement de jeunes au défilé (*Le Droit*, 1950d).

En 1959, le comité de la fête nationale peut compter sur un nouvel organisateur en chef en la personne de Charles Saint-Germain, échevin

³ Roger Charbonneau, « Aux sociétés affiliées », 9 avril 1950, Université d'Ottawa, CRCCE, Fonds FSSJBO, C19-4-7.

à la Ville d'Ottawa et dirigeant de la section locale Pie X de la SSJB. Dans un défilé en hommage aux « héros », une série de figures historiques du temps de la Nouvelle-France se succèdent avant de laisser place à un jeune Saint-Jean-Baptiste, véritable clou du spectacle. Dans son message à la population, le président de la SSJB d'Eastview, Edgard Viau, fait appel au discours sur la survivance afin de susciter chez ses compatriotes un sentiment de fierté :

Avoir la fierté nationale. Tels ne sont pas de vains mots. Qui en son cœur, ne possède cette flamme qui nous rallie aux héros du passé dont nous rappelons le souvenir en cette journée de la Saint-Jean-Baptiste 1959? Les Cartier, les Champlain, les Laval, les Montcalm, les Dollard des Ormeaux et tant d'autres qui ont embelli les pages de notre glorieuse histoire ne sont pas des personnages fictifs, fruit d'une imagination fertile. Ils ont foulé notre sol et, en ce faisant, ils nous ont laissé un riche héritage qu'il nous incombe de sauvegarder (Viau, 1959).

On notera que la page couverture du cahier spécial contient deux figures ne faisant pas partie du défilé, soit Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et Victor Barrette, dont nous avons parlé précédemment. Cette volonté de régionaliser les thèmes des fêtes nationales se manifeste également en 1960. Alors que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal compte faire du « fait français dans les dix provinces » le thème de son défilé annuel, le comité organisateur de l'Outaouais l'adapte afin d'organiser son défilé autour des réalisations françaises de l'Outaouais⁴. Selon Charles Saint-Germain, le thème « permet de faire une revue des nombreuses difficultés que nos devanciers ont dû surmonter et de mettre en évidence les résultats encourageants d'au-delà d'un siècle d'efforts patients, mais fermes, pour améliorer les positions de nos compatriotes » (*Le Droit*, 1960a).

La couverture médiatique ne se limite pas qu'aux défilés. Les SSJB de la région organisent également des feux de joie, des banquets et d'autres événements dans le cadre de la fête nationale. Ces banquets donnent souvent lieu à des activités protocolaires en présence de différents dignitaires politiques et religieux. Il n'est pas rare d'y voir les trois maires des « villes sœurs » allumer le feu de joie ou d'y inviter un conférencier de marque. *Le Droit* n'hésite pas à rapporter les discours prononcés lors

⁴ Grégoire Farell, « Circulaire du 13 mai 1960 », Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds FSSJBO, C19-4-8.

de ces occasions, comme c'est le cas d'une conférence du journaliste Pierre Laporte donnée à Ottawa lors du banquet de la Saint-Jean en 1956 (*Le Droit*, 1956). Portant sur l'économie, elle témoigne de l'intérêt grandissant des SSJB pour ce sujet (Gagnon, 2011 : 166).

Les cahiers spéciaux offrent une tribune intéressante pour les SSJB. En plus de reproduire les appels à la mobilisation, les messages officiels des présidents des différentes sociétés, ils proposent une foule de renseignements utiles sur leur historique et leurs réalisations (Guertin, 1950; *Le Droit*, 1953b; Charbonneau, 1953). La couverture des festivités permet aussi de lever le voile sur les artisans travaillant à la réussite des fêtes de la Saint-Jean. C'est le cas, par exemple, des concepteurs des chars allégoriques ainsi que de leurs commanditaires (*Le Droit*, 1955). Au fil de la décennie, ces publications traitent également du rôle central du comité organisateur et de ses dirigeants pour qui la brièveté de la démonstration du sentiment de solidarité est problématique. Charles Saint-Germain explique que « pour nous canadiens-français, la célébration de la fête nationale ne doit pas être la chose d'une seule journée, un défilé patriotique » (*Le Droit*, 1960a). Un avis que partage le président de la SSJB de Hull et du nord de l'Outaouais, René Deschênes, qui propose de devenir membre de la Société Saint-Jean-Baptiste pour remédier au problème (Deschênes, 1958).

La vision qu'entretiennent les SSJB de l'Ontario et du Québec souscrit à la vision traditionnelle de la nation selon laquelle le Québec est le foyer des Canadiens français. Dans ces conditions, le Québec aurait un statut particulier au sein de la Confédération puisqu'il serait à l'avant-garde de la défense des minorités (Bock, 2006 : 221). Célébrée autant au Québec qu'ailleurs au Canada, la Saint-Jean-Baptiste en Ontario n'est donc pas qu'une excroissance du phénomène québécois, comme a voulu nous le faire croire Laurier R. Rivet (1976 : 184). Bien qu'elles projettent de faire partie de la même nation et fassent appel aux mêmes symboles, les élites franco-ontariennes développent un discours axé sur les défis d'une communauté en situation minoritaire. Cette réalité est transposée dans les pages du journal *Le Droit* et dans la couverture qu'offrent les cahiers spéciaux. En 1952, le journal publie une série d'articles sur la situation des francophones hors Québec. L'année suivante, *Le Droit* reproduit de larges extraits de *Moi, Franco-Ontarien!*, un pamphlet patriotique du journaliste Victor Barrette originellement publié par la Société historique du Nouvel-Ontario en 1947 (Barrette, 1953).

Comme nous l'avons exposé précédemment, la fête nationale des Canadiens français se veut également une fête patronale. Dans leur quête pour rendre le peuple meilleur, la figure du saint patron du Canada français servira d'exemple autant aux SSJB qu'aux éditeurs du *Droit* pour illustrer leurs propos. À une époque où le nationalisme est fortement teinté de connotations religieuses, Jean le Baptiste devient un symbole incarnant des valeurs apostoliques. Les cahiers spéciaux et la couverture du journal *Le Droit* témoignent de cet aspect. Rappelons que le journal est alors la propriété de la communauté oblate et que ses prises de position sont en conformité avec la doctrine sociale de l'Église.

Quant aux éditoriaux, ils traitent des sentiments et des thèmes chers à l'Église et aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste. Le saint patron des Canadiens français (officialisé en 1908) y est vu comme un modèle à suivre. Pour l'éditorialiste Camille L'Heureux, c'est un précurseur qui a su aller au-devant de ses compatriotes et agir seul au nom de la vérité (L'Heureux, 1950 et 1951). Comme nous l'avons mentionné précédemment, la promotion des valeurs catholiques et canadiennes-françaises passe par un rejet de l'individualisme et du matérialisme. L'éditorialiste du *Droit* voit en saint Jean-Baptiste un modèle tout désigné : « Dans son temps, saint Jean-Baptiste s'était élevé contre le matérialisme et l'immoralité. On les retrouve aujourd'hui sous les mêmes formes ou sous des aspects encore plus dangereux. À l'exemple de notre patron, nous devons nous garder contre les courants des erreurs et des maux qui égarent aujourd'hui tant d'esprits » (L'Heureux, 1958).

Quand les gens d'affaires entrent en scène

L'étude des cahiers spéciaux publiés au cours de cette décennie nous permet d'élucider un aspect inédit des célébrations : son financement et son potentiel lucratif. Inutile de mentionner que pour les éditeurs, leur publication représentait une occasion d'affaires. À l'intérieur des pages du journal, se dévoile toute une communauté d'entrepreneurs prête à investir son argent en échange de visibilité. Pour ce faire, nous avons analysé près de 1000 encadrés publicitaires trouvés dans *Le Droit* entre 1950 et 1960. En s'attardant à la provenance des annonceurs, il est possible de comprendre l'étendue de la couverture du quotidien.

La grande majorité des publicités proviennent de petites et moyennes entreprises, œuvrant principalement dans le domaine des services tels

que la vente au détail ou les services professionnels (85 % en 1960). Si plusieurs se contentent de remercier leur clientèle et de leur présenter leurs hommages, certains transmettent des messages plus précis. Par exemple, la quincaillerie Pilon de Hull appelle les compatriotes à respecter leur passé et à demeurer fidèles à leurs traditions (*Le Droit*, 1958b). C'est le cas également du bijoutier J.-Émile Lauzon de la région d'Ottawa pour qui cette « lutte pour les conserver doit primer sur tout autre [...] Nous montrerons notre force en défendant nos droits » (*Le Droit*, 1954). La fête nationale permet de célébrer les succès de compatriotes, comme en témoigne la publicité de Jean-François Simard, courtier en valeurs d'Ottawa : « C'est toujours un plaisir plus grand à chaque année d'applaudir aux succès des nôtres. Aussi nous profitons de notre fête nationale pour les féliciter chaleureusement et les encourager à continuer leurs efforts pour un avenir meilleur » (*Le Droit*, 1959). D'autres commerces profitent de l'occasion pour rendre hommage au travail des SSJB, comme c'est le cas de l'imprimerie Leclerc de Hull qui demande « si nos enfants auraient le privilège de fréquenter une école catholique et française s'il n'y avait eu aucun groupement comme la Saint-Jean-Baptiste pour revendiquer et défendre nos droits ? » (*Le Droit*, 1958c).

Les autres encarts proviennent principalement des entreprises manufacturières, des grandes chaînes de commerce au détail, des banques. On trouve également des représentants du secteur associatif, des institutions d'enseignement, des congrégations religieuses et des Sociétés Saint-Jean-Baptiste. Certaines publicités sont payées par les municipalités. Bien souvent, les autorités municipales sont appelées à collaborer avec les organisateurs, notamment lors des défilés. À une époque où le financement des festivités repose largement sur des initiatives locales, l'achat de visibilité par les autorités publiques est une aide précieuse permettant la publication du cahier spécial.

Si certaines entreprises ne manquent pas d'imagination dans leur stratégie publicitaire, comme la ferronnerie Kelley-Leduc de Hull qui n'hésite pas à parler de la Saint-Jean comme d'une fête d'amour, il semble que les commerces ne soient pas les seuls à vouloir charmer les lecteurs. Les politiciens sont sur les rangs, particulièrement lors des élections de 1960, alors que les députés unionistes Lionel Émond (Hull) et Roméo Lorrain (Papineau) tentent de se faire réélire. Usant du thème des célébrations en cours, le ministre Lorrain associe le travail du journal

Le Droit aux grandes réalisations françaises de la vallée de l'Outaouais (*Le Droit*, 1960b). Quant à Lionel Émond, il profite de sa publicité pour mousser sa campagne et aborder la défense de l'autonomie provinciale qu'il estime de circonstance dans le cadre de la fête de la Saint-Jean-Baptiste (*Le Droit*, 1960c).

Si, en 1950, la totalité des annonceurs viennent de Hull, d'Ottawa et d'Eastview, leur provenance se diversifie au milieu des années 1950. Alors que les articles traitent exclusivement d'Ottawa-Hull au début de la décennie, les pages du journal s'ouvrent éventuellement aux festivités d'Embrun, de Buckingham, Maniwaki, Cornwall et Sudbury, attirant par le fait même de nouveaux clients. Cette volonté de couvrir un plus grand espace médiatique témoigne de la stratégie des éditeurs visant à développer l'influence de leur journal hors du centre urbain d'Ottawa. C'est aussi à cette époque que le quotidien tente de percer le marché du Nord ontarien, là où on retrouve plusieurs communautés francophones.

Naturellement, les représentations symboliques associées aux publicités changent au cours de la décennie. Au début des années 1950, la majorité des publicités arborent la feuille d'érable. Celle-ci comporte généralement soit un castor ou un blason qui reproduit la devise des SSJB du Québec : *Nos institutions, notre langue, nos lois*. Ce sont là des symboles traditionnels du Canada français. Qui plus est, les SSJB vendent chaque année des cocardes en forme de feuille d'érable afin de financer leurs activités; les publicités se veulent donc le reflet de ce mode de financement. Le drapeau québécois est alors peu visible. On assiste graduellement à un renversement de la tendance. En 1960, le fleurdelisé prend davantage d'importance, y compris du côté des entreprises ontariennes qui l'utilisent aussi comme symbole de la francophonie. À noter que d'autres insignes ont été utilisés, mais n'ont pas perduré. En 1953, année du couronnement de la reine Élisabeth, quelques compagnies ont choisi d'arborer l'*Union Jack* ou le *Red Ensign* dans leur publicité, utilisation qui s'estompe au cours de l'année suivante.

Au final, l'examen des annonces publicitaires permet de lever le voile sur un réseau de gens d'affaires, essentiel à la publication du cahier spécial. Les prochaines étapes de nos travaux nous amèneront à comparer la liste de ces annonceurs avec celle des adhérents aux SSJB ainsi que des membres de l'Ordre de Jacques-Cartier afin de mieux rendre compte de la présence des gens d'affaires dans ces organisations.



Lieu de rassemblement et d'expression de la fierté canadienne-française, les activités entourant la Saint-Jean-Baptiste ont joué un rôle déterminant dans l'affirmation des francophones en Outaouais. Nous avons voulu montrer dans cette étude le rôle central de la presse dans la diffusion de l'information, la mobilisation des individus, de même que dans la construction des symboles propres à cette fête. Le journal *Le Droit* participe ainsi à la construction identitaire et mémorielle des Canadiens français. Les éditoriaux, les articles et les publicités contenues dans les cahiers spéciaux témoignent de la capacité d'un journal de structurer le devenir collectif en mêlant les représentations du passé aux visions d'avenir.

La Saint-Jean des années 1950 se démarque de celle de la décennie précédente par son meilleur niveau d'organisation. La différence est tout aussi frappante dans le cas de la Saint-Jean des années 1960, qui apportera son lot de nouveautés. Les changements démographiques, l'apparition de nouveaux répertoires d'action collective, les tensions au sein du réseau institutionnel canadien-français, la sécularisation accrue à la suite de Vatican II et la montée du nationalisme québécois s'ajouteront aux critiques formulées à l'endroit des Saint-Jean dites « traditionnelles ». Dans la région de l'Outaouais, la création du diocèse de Hull en 1961 viendra mettre graduellement un terme aux activités du comité organisateur regroupant les trois « sociétés sœurs ». De plus, celles-ci entreront dans une phase de repli, laissant le soin à d'autres organismes de présider à l'organisation des fêtes de la Saint-Jean.

De cette période de remise en question et d'incertitude, *Le Droit* demeure un témoin privilégié. Il continuera de jouer un rôle important en ouvrant ses pages aux opinions, en couvrant les activités des organisateurs et en informant le public de leur teneur. Les cahiers spéciaux s'amenuiseront au cours de cette décennie, mais le journal continuera de promouvoir les sentiments de fierté et de solidarité qui se rattachent à cette célébration.

BIBLIOGRAPHIE

Archives

Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française
Fonds Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario, C19

Journal : *Le Droit* (1950-1960)

- (1950a). « Drapeaux vivants dans le défilé de la Saint-Jean-Baptiste », 8 juin, p. 13.
- (1950b). « Rumeurs niées par les organisateurs de la Saint-Jean-Baptiste », 9 juin, p. 24.
- (1950c). « Dernières directives en vue du défilé historique », 23 juin, p. 4.
- (1950d). « La chronique scout », 24 juin, p. 12.
- (1952). « Historique du comité de la fête nationale à Hull-Ottawa-Eastview », 21 juin, p. 6-7.
- (1953a). « Assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean Baptiste d'Ottawa », 1^{er} juin, p. 9.
- (1953b). « Pourquoi une S.S.-J.B. », 20 juin, p. 8.
- (1953c). « Magnifique défilé de la St-Jean-Baptiste », 22 juin, p. 1, 5.
- (1954). « Publicité de J.-Émile Lauzon », 21 juin, p. 21.
- (1955). « Chefs-d'œuvre ambulants », 23 juin, p. 24.
- (1956). « Nous devons reprendre la maîtrise de notre économie », 25 juin, p. 20.
- (1958a). « Début et évolution du scoutisme avec le commissaire Paul McNicoll », 21 juin, p. 17.
- (1958b). « Publicité de Pilon Lté. », 21 juin, p. 7.
- (1958c). « Publicité de L'imprimerie Leclerc Lté », 21 juin, p. 3.
- (1959). « Publicité de J.-F. Simard Compagnie Lté », 20 juin, p. 20.
- (1960a). « Les villes-sœurs fêteront la fête nationale avec éclat », 18 juin, p. 27.
- (1960b). « Message de l'Hon. Roméo Lorrain », 18 juin, p. 40.
- (1960c). « Hommages à tous mes compatriotes, mes vœux les meilleurs à l'occasion de la fête nationale », 18 juin, p. 8.
- BARRETTE, Victor (1950). « Au soir de la Saint-Jean », 24 juin, p. 3.
- BARRETTE, Victor (1953). « Moi, Franco-Ontarien! », 20 juin, p. 2-3.
- CHARBONNEAU, Roger (1953). « La Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario », 20 juin, p. 10.
- DESCHÈNES, René (1958). « Message du président régional », 21 juin, p. 2.

- DESROSIERS, Claude (1950). « Méditations en ce jour de la St-Jean : revendiquons nos droits », 24 juin, p. 11.
- GUERTIN, Waldo (1950). « Pour la fête nationale », 8 juin, p. 3.
- GUERTIN, Waldo (1956). « Message du président de la FSSJB du Québec », 23 juin, p. 23.
- L'HEUREUX, Camille (1950). « La Saint-Jean-Baptiste », 24 juin, p. 3.
- L'HEUREUX, Camille (1951). « Jean précurseur », 23 juin, p. 2.
- L'HEUREUX, Camille (1958). « La Saint-Jean-Baptiste, notre fête patronale », 24 juin, p. 2.
- VIAU, Edgard (1959). « Message du président de la SJB d'Eastview », 20 juin, p. 10.

Livres et articles

- BOCK, Michel (2006). « La Providence, l'histoire et la conception groulxiste de l'Amérique française », dans Thomas Wien, Cécile Vidal et Yves Frenette (dir.), *De Québec à l'Amérique française : histoire et mémoire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 209-225.
- BOISVERT, Donald Luc (1990). *Religion and Nationalism in Québec: the Saint-Jean-Baptiste celebrations in sociological perspective*, thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa.
- FRIGAULT, Louis-Robert, et Ignace OLAZABAL (2000). « La fête de la Saint-Jean-Baptiste dans le quartier du Mile-End de Montréal : nouvelle signification pour un lieu de mémoire? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n° 2, p. 143-152.
- GAGNON, Marc-André (2011). « Édifier l'État québécois : la transformation du discours public au sein de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, 1947-1962 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 19, n° 3, p. 161-169.
- GAGNON, Marc-André, et Serge MIVILLE (2012). « L'horizon nationalitaire et l'avenir de la francophonie canadienne : le cas de la Saint-Jean-Baptiste (1968-1986) », *La Relève*, vol. 3, n° 1, p. 18-19.
- LANG, Stéphane (2007). « L'œuvre par excellence de relèvement religieux et national de l'Ordre de Jacques-Cartier : les sections juvéniles de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa dans les écoles franco-ontariennes (1936-1941) », dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français : formation, mouvements et identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 211-243.
- MALAUSSÉNA, Katia (2002). *Essai d'archéologie comparée des commémorations nationales anglaises, françaises et québécoises (1980-2000)*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- QUIMET, Marc (2011). *Le lys en fête, le lys en feu : la Saint-Jean-Baptiste au Québec de 1960 à 1990*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- PIGEON, Émilie (2011). *Providence, nationalisme et obligation sociale : l'histoire des scouts d'Ottawa, 1918-1948*, thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa.
- RIVET, Laurier R. (1976). *La Saint-Jean-Baptiste à Ottawa, 1853-1953*, thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa.